

Publié sur le site internet de la commune le

Le Maire

Frédéric VALLOS



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2022-084

Séance du 03 OCTOBRE 2022

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal	: 19
En exercice	: 19
Présents	: 18
Qui ont pris part à la délibération	: 18
<u>Date de la Convocation</u>	: 26/09/2022
<u>Convocation affichée et diffusée le</u>	: 26/09/2022

L'an deux mille vingt-deux, le trois octobre, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur VALLOS Frédéric, Maire,

PRESENTS : M. VALLOS Frédéric, M. AKNIN Daniel, Mme BRUYAS Séverine, M. COLLET Baptiste, M. DA COSTA Jean, GAUTIER WILL Pascale, M. GAY Richard, Mme GENEVOIS Annie, Mme GONZALEZ Sindy, M. GROSSAT Gilles, M. HENRY Christophe, Mme HENRY Marie-Claude, M. JACQUET Alain, Mme MARTIN GAJAC Corinne, M. PERRAUD Sylvain, M. PETIT Clément, M. ROCHE Gilles, Mme SOUZY Eva.

ABSENTE EXCUSEE

Mme BOURDELEAU Alexandra

M. Jean DA COSTA a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Rapport d'activité annuel DECHETS 2021

Monsieur le Maire expose que les conseillers municipaux ont été destinataires du rapport annuel 2021 sur la qualité et le prix du service des déchets.

Madame Martin Gajac présente les grandes lignes du rapport au Conseil municipal.

Le Conseil municipal, à l'unanimité

- Prend acte du rapport annuel déchets 2021 présenté par la CCDSV
- Dit qu'un exemplaire de la présente délibération sera transmis à la CCDSV
- Dit qu'un exemplaire de la présente délibération sera transmis à la Préfecture de l'Ain.

Ainsi fait et délibéré
le 03 octobre 2022

Pour extrait conforme,
Le Maire
Frédéric VALLOS

le secrétaire de séance
Jean DA COSTA

